



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

téléphone

Question écrite n° 118844

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les risques que pourraient occasionner l'installation des antennes relais de téléphonie mobile. Le manque d'études préalables inquiète un certain nombre de concitoyens qui craignent les effets des ondes électromagnétiques sur la santé, et notamment sur les jeunes enfants. Aussi, il souhaiterait savoir s'il entend prendre des mesures de prévention en l'absence de résultats scientifiques probants.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118844

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1725